

REPUBLIQUE FRANCAISE**DEPARTEMENT DE LA GIRONDE****VILLE DE MERIGNAC****ARRETE MUNICIPAL**

Le Maire de la Ville de Mérignac,

Vu la Convention de Vienne du 8 novembre 1968 portant sur la signalisation routière,
Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L. 2213-1, 2, 3, 4, 5 et 6,
Vu le Code de la Route et notamment les articles L. 325-1 à L. 325-3, L. 411-1 et R. 417-10,
Vu le code de la route, et notamment les articles R110-2, R411- 4, et R 411-25,
Vu l'arrêté du 24 novembre 1967 modifié relatif à la signalisation des routes et des autoroutes et l'instruction interministérielle sur la signalisation routière,
Vu la nécessité de faciliter la mise en œuvre des services publics,

Considérant la mise en place par les services de Bordeaux-Métropole d'une nouvelle « ZONE 30 » du centre-ville,

Considérant qu'il importe d'assurer la sécurité publique,

Considérant que pour cela, il est nécessaire de prendre les mesures adéquates,

ARRETE**ARTICLE 1er**

Une zone 30, telle que définie à l'article R110-2 du code de la route est créée sur le centre-ville. Cette « ZONE 30 » comprend les voies suivantes :

Amat rue Raoul
Apollinaire avenue Guillaume
Baldé rue Jean
Balzac rue Honoré de
Bastie rue Maryse
Baudelaire rue Charles
Beaumarchais rue
Bernhardt rue Sarah
Bernard avenue Claude
Bizet rue Georges
Boileau rue
Bonnard rue Pierre
Boucher rue Hélène
Braque allée Georges
Brassens rue Georges
Brazza rue de
Brel rue Jacques
Camélias allée des
Casals rue Pablo
Castelnau avenue du Général de
Césaire rue Aimé
Chagall rue Marc
Charmettes allée des
Charpin rue
Chateaubriand rue
Chênaie allée la

Colibris allée des
Corneille rue Pierre
Coty avenue du Président René
Coudray rue du
Courteline rue Georges
Croustet impasse du
Croustet rue du
Daguin place du Pr
Daignas avenue du Dr Roger
David rue Louis
Decrais rue Albert
Delacroix avenue Eugène
Demeulin avenue
Demeulin impasse
Descot avenue Henri
Despiau rue Charles
Despiau square Charles
Doret avenue Marcel
Dorgelès passage Roland
Dorgelès rue Roland
Dufy rue Raoul
Dumas rue Alexandre
Dunant avenue Henri
Dupuy rue Gabriel
Edison rue Thomas
Eglise Saint Vincent Parvis
Farman place Henri
Fauvettes résidence les
Flaubert rue Gustave
Fleming place du Dr
Foncastel avenue de (de l'avenue du Maréchal Leclerc à l'avenue Pierre Mendès-France)
Foucauld place Charles de
Gauguin allée Paul
Giraudoux rue Jean
Goillot rue Camille
Gouraud place du Général
Goya rue
Grosse avenue du Dr Fernand
Guirauton rue de
Guitry rue Sacha
Guynemer impasse
Isatis allée des
Isatis square des
Jaboue place sœur Anne-Marie
Jammes rue Francis
Jard impasse du
Joliot-Curie allée
Joliot-Curie rue Frédéric
Jouvet rue louis
Kogan rue Claude
Labiche rue Eugène
Lafforgue impasse René louis
Lamartine rue Alphonse de
Lartigue chemin de
Lartigue rue de
Le Lorrain avenue Claude
Leclerc avenue du Maréchal
Leger allée Fernand
Libération avenue de la (de la place Charles de Gaulle à l'avenue du Truc)

Libération avenue des Martyrs de la (de l'avenue Jean Perrin à la place du Général Gouraud)
Lisa rue Mona
Littré rue Emile
Logey impasse du
Logey rue du
Loubens rue Marcel
Louis rue Victor
Lully rue Jean-Baptiste
Macé allée Jean
Macé avenue Jean
Madame allée du Pont de
Madame rue du Pont de
Malraux rue André
Mas de la Pinède rue du
Masséna rue
Matisse allée Henri
Médiathèque Parvis de la
Mérimee rue Prosper
Mermoz place Jean
Meunier rue André
Mistral rue Frédéric
Molière rue Poquelin
Neveu place Ginette
Nungesser et Coli place
Ouley rue André
Péri avenue Gabriel
Philippe place Gérard
Piaf impasse Edith
Picasso rue Pablo
Pissarro rue Camille
Planté rue Francis
Poe rue Edgar
Poincaré avenue Raymond
Prévert rue Jacques
Puygalant allée
Rabelais rue
Racine rue Jean
Racine Square
Raimu rue Jules
Reclus rue Elisée
Redon rue Odilon
Renard rue Jules
Renardeaux rue des
Renoir rue Auguste
Rodin rue Auguste
Rolland avenue Romain
Romains impasse Jules
Roosevelt avenue Franklin
Rozanoff place
Rostand avenue Edmond
Rostand impasse Edmond
Saint-Exupéry place
Saint Saëns rue Camille
Salengro impasse Roger
Salengro rue Roger
Sand rue Georges
San Michèle résidence Les jardins de
Schweitzer avenue du Dr Albert
Scribe rue Eugène

Seurat rue Georges
Stendhal rue Henri
Tamaris allée des
Tassigny avenue Maréchal de Lattre de
Thuyas rue des
Toulouse-Lautrec rue Henri de
Utrillo rue Maurice
Van Gogh place Vincent
Verdun avenue de (de la place Charles de Gaulle à l'avenue Pierre Mendès-France)
Verlaine rue Paul
Verly rue
Verne avenue Jules
Veyri rue Jean
Vieille Eglise rue de la
Vigneau avenue Henri (de la place du Général Gouraud au n° 27 rue du Logey)
Villon rue François
Voltaire rue
Wagner rue Richard
Yser avenue de l'

ARTICLE 2

La présente décision prendra effet le 20 juin 2023

ARTICLE 3

Le présent arrêté sera porté à la connaissance des conducteurs de véhicules à l'aide d'une signalisation conforme aux prescriptions ministérielles et aux textes subséquents sur la signalisation routière.

ARTICLE 4

La signalisation correspondante sera mise en place par les Services Techniques de Bordeaux Métropole.

ARTICLE 5

Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Bordeaux dans un délai de deux mois à compter de son affichage.

ARTICLE 6

Ampliation du présent arrêté sera adressée à :

- Monsieur le Président de Bordeaux Métropole
- Commissariat de Police de Mérignac
- Monsieur Le Chef de La Police Municipale
- Direction Générale des Services
- Bordeaux Métropole Signalisation

qui sont chargés, chacun en ce qui le concerne, d'en assurer l'exécution.



Fait à Mérignac, le 13 juin 2023


Alain ANZIANI
Maire de Mérignac

Fin du document